



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 25 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq septembre à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 18 septembre 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Marie LORENTE, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Lionel GAYSSOT, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN.
Messieurs Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Jean-Michel GUITTARD, Joël RIES, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Jean-Baptiste GELY représentant M. Joël RIES
Alain MALRIC.

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS
M. Jean BLANQUEFORT donne procuration à M. Gérard NICOLAS

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Martine GIL est élue secrétaire de séance.

201-2023 Achat de petit matériel pour le service technique

Vu la consultation lancée par le service technique auprès des entreprises Pialot Motoculture, Santamaria et G34 cœur d'Hérault pour les besoins en petit matériel ;

Considérant les propositions reçues ;

Matériel	Quantité	PIALOT MOTO-CULTURE P.U HT	SANTAMARIA P.U HT	G34 CŒUR D'HERAULT P.U HT
Motoculteur HONDA FJ500DER	1	1 380,00 €	1 196,38 €	1 250,00 €
Groupe électrogène HONDA EU32IF	1	2 700,00 €	2 655,54 €	2 730,00 €
Taille haies perche HL94CE	1	717,50 €	703,63 €	740,00 €
Taille haies HS82R – 750MM/30	1	574,20 €	565,96 €	590,00 €
Tronçonneuse MS201TCM Stihl – Guide 35 cm	1	632,10 €	622,63 €	650,00 €
Débroussailleuse STILH FS461C-EM	1	890,00 €	876,92 €	920,00 €
Karting CMX 2402 HEFD 24CV 4x4 CANYCOM	1	13 750,00 €	13 591,50 €	14 300,00 €
TOTAL HT		20 643,80 €	20 212,56 €	21 180,00 €

Vu l'avis de la commission des marchés en date du 12 septembre,

Le Président propose au Conseil Communautaire de valider la proposition la moins disante établie par la société SANTAMARIA

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents

- APPROUVE la proposition établie par la société SANTAMARIA domiciliée P.A.E La Crouzette -1 Avenue Ricardo Mazza à Saint Thibéry- 34 630 -siret 40493174300052
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente
- DIT que les crédits sont inscrits au Budget principal de l'exercice 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE PRESIDENT,

